

Assemblée générale ordinaire du 24 novembre 2018

Atelier inter.du.mitan, La Chaux-de-Fonds

Procès-verbal

Présent(e)s: Aurore Faivre (AF), Muriel Matile (MM), Anne Wyrsh (AW), Daniel Jeanloz (DJ), Yves Robert (YR), Isabelle Meyer (IM), Vincent Vernez (VV), Christiane Margraitner (ChM), Teresa Larraga (TL), Catherine Meyer (CaM), Vincent Held (VH), Philippe Vuilleumier (PV)

Excusé(e)s: Nadège Guenot, Dominique Bourquin, Françoise Boillat, Marie-Eve Fehlbaum, Christophe Bugnon, Juliette Vernerey, Fanny Rossel, Cours de miracles, Emilie Blaser, Nathalie Sandoz, Caroline Heid, Mathieu Béguelin, Patrice de Montmollin pour le T. du Concert, Janick Nardin, Sandro De Feo, Pierre Yves Diacon

1. Salutations (Aurore Faivre, présidente)

2. Historique (Philippe Vuilleumier)

Ces dernières années les indépendants neuchâtelois du théâtre se sont réunis dans des groupements informels (« Mouvement 2005 », « Brunchs des indépendants », « Théâtre Pro NE »).

Dernier en date, le groupement "Théâtre Pro NE » avait défini deux axes de travail:

- Visibilité du théâtre indépendant neuchâtelois
- Diffusion et création de réseaux

En 2017 et 2018 le travail s'est concentré sur le premier de ces deux points: présence concrète dans les Fêtes du Théâtre mises sur pied par les institutions (Passage, TPR, ABC et CCN):

- FT 2017: visites guidées et théâtralisées au Passage et à l'Heure bleue + stands
- FT2018 : film « Vidéomaton du théâtre neuchâtelois » réalisé par Camille De Pietro et stage de formation continue Nathalie Béasse au Théâtre du Concert (stage qui a hélas dû être reporté). Le Théâtre Tumulte a également présenté son spectacle « Un peu de vacances » au Centre Dürrenmatt.

A l'occasion de la Fête du Théâtre 2017, le groupement Théâtre Pro NE s'est constitué en association: « Théâtre Pro Neuchâtel ». Les statuts ont été signés le 20 décembre 2017 (présidence: Aurore Faivre; vice-présidence et secrétariat: Dominique Bourquin; Trésorerie: Françoise Boillat).

L'association ainsi constituée a pu réunir les montants nécessaires à la réalisation du film de Camille De Pietro et à la tenue du stage de Nathalie Béasse (annulé et remplacé par un stage de Joëlle Bouvier lors de la Fête du Théâtre 2019).

Depuis lors l'association Théâtre ProNE s'est engagée activement sur plusieurs « chantiers ».

3. Présentation générale de l'association (Aurore Faivre)

Le comité provisoire actif depuis la création de l'association est composé de: Aurore Faivre (présidente), Dominique Bourquin (vice-présidente), Françoise Boillat (trésorière), Muriel Matile, Nadège Guenot, Vincent Held et Philippe Vuilleumier.

Trois groupes de travail ont été constitués:

GT Promotion (Noémie Baudet, Marie-Eve Fehlbaum, Vincent Held, Philippe Vuilleumier)

GT Politique culturelle: Aurore Faivre, Françoise Boillat, Nadège Guenot, Anne Wyrsh, Teresa Larraga, Matthieu Béguelin

GT Formation continue: Nadège Guenot, Françoise Boillat, Philippe Vuilleumier

Un quatrième GT est en voie de constitution: GT Réseau et diffusion

4. Etat actuel des comptes

Un état actuel des rentrées et dépenses pour 2018 est présenté pour information.

Y figurent notamment: subventions reçues de la ville de La Chaux-de-Fonds (CHF 2'000.-), du canton de Neuchâtel (CHF 1'000.-) et de la LoRo (CVHF 5'000.-) pour la Fête du Théâtre 2018. La ville de Neuchâtel versera sa contribution après la tenue du stage de Joëlle Bouvier en mars 2019.

Décision: dorénavant ThProNE organisera ses AG ordinaires en tout début d'année (février) de manière à faire coller au mieux la clôture des comptes (au 31 décembre) à leur approbation en AG.

5. Rapports d'activité

5.1. Rapport d'activité du comité (Aurore Faivre)

- Rencontre avec Mme Z. Béri, cheffe du Service cantonal de la culture. Celle-ci salue le fait que les indépendants du théâtre se soient constitués. Le dialogue sera plus efficace. Mme Béri va prochainement quitter ses fonctions et sera remplacée.
- Participation à la Fête du Théâtre 2018: film « Vidéomaton du théâtre neuchâtelois » et stage Nathalie Béasse. Ce stage a dû être annulé pour des raisons familiales du côté de Nathalie Béasse. En lieu et place un stage dirigé par la chorégraphe Joëlle Bouvier sera proposé lors de la Fête du Théâtre 2019.
- Implication dans le processus de révision de la Loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles, conjointement au GT Politique culturelle. ThProNE a été l'instigateur des Etats-Généraux de la culture. Ceux-ci rassemblent des artistes de tous les arts. Des revendications communes à toutes les disciplines ainsi que des revendications propres aux indépendants du théâtre NE ont été formulées et diffusées. Le travail se poursuit activement.
- Ouverture d'une page ThProNE sur Facebook. La page est gérée par Dominique Bourquin à qui on peut faire parvenir des informations sur le travail (mais pas d'annonce de spectacle).
- Lettre d'information: l'information de ThProNE à ses membres et aux indépendants du théâtre NE se concentrera sur une lettre d'information mensuelle. La première a été envoyée en novembre.

- Statuts: les statuts ont été modifiés pour permettre aux compagnies de devenir membres et pour ouvrir l'association à des personnes non domiciliées dans le Canton (mais y travaillant régulièrement). Anne Papilloud, du Syndicat SSRS, nous a fait profiter de ses conseils.
- Exonération d'impôts: une délégation du comité a rencontré le chef du Service cantonal des contributions pour faire le point de la situation. Les compagnies sont en effet traitées de manières très différentes. Pourquoi? De la discussion il est ressorti les points suivants:
 - Les compagnies doivent remplir une déclaration d'impôts. Mais la procédure peut être simplifiée: un simple envoi des comptes peut suffire.
 - Les compagnies peuvent faire une demande pour être exonérées. Cela ne les empêchera pas de devoir remplir une déclaration.
 - Les compagnies non exonérées n'atteindront jamais le seuil pour devoir payer un impôt (CHF 10'000.- de bénéfice; capital supérieur à CHF 100'000.-)
 - Comptes annuels: ne pas confondre « bénéfice » et « réserve »: les montants en caisse le 31 décembre doivent être annoncés comme « réserve » et non comme bénéfice.
 - Le libellé des statuts des compagnies est déterminant pour l'octroi ou non du statut d'exonération.

Le comité réfléchit à une séance d'information qui serait organisée avec le Service des contributions: conseils pour le libellé des statuts, les déclarations d'impôts et la tenue des comptes. Cette séance serait ouverte aux compagnies intéressées. D'autre part, un modèle de statuts permettant l'octroi d'un statut d'exonération sera établi et mis à disposition par le comité.

5.2. Rapport d'activité du GT « Politique culturelle » (Aurore Fivre)

La première session des Etats-Généraux de la culture NE a eu lieu le 17 septembre 2018 à Neuchâtel. ThProNE et son GT Politique culturelle ont été les instigateurs de cette rencontre. Un cahier de revendications interdisciplinaire a été rédigé. Idem pour chaque discipline artistique. Ces revendications ont été répercutées lors des Tables rondes des arts vivants convoqués par le canton les 19 septembre et 1er octobre (dans le cadre des consultations sur la nouvelle loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles). Ces revendications ont aussi été reprises par la presse.

Les personnes présentes ont décidé de se réunir en Etats-Généraux tous les deux mois. Une deuxième session a ainsi eu lieu le 11 novembre à La Chaux-de-Fonds.

Le taux de participation, le dynamisme et l'engagement sont réjouissants. Le mouvement est en train de se structurer.

La troisième session est fixée au 27 janvier 2019 à Neuchâtel.

5.3. Rapport d'activité du GT « Promotion » (Vincent Held)

Préambule: Vincent Held fait partie du comité de l'association culturcom.ne qui a pour but la promotion de la communication culturelle dans le canton. Cette association est en train de finaliser un premier projet: le Culturoscope, agenda culturel en ligne couvrant toutes les disciplines sur l'ensemble du canton. Il est sensé devenir l'agenda culturel de référence pour le canton. Le Culturoscope est une extension de l'agenda en ligne existant déjà pour le Jura, le Jura bernois et Bienne. Le Culturoscope sera opérationnel dès le 1er février 2019. Il sera un outil important dans la communication culturelle. ThProNE pourra en profiter.

Culturcom.ne prévoit aussi de développer un site internet propre consacré l'ensemble des acteurs culturels du canton et à leur travail.

5.3.1. Question: présence de ThProNE sur internet: site propre ou site hébergé sur Culturcom.ne?

Rappel: ThProNE a sa propre page Facebook.

Le GT s'est penché sur les rubriques qui devraient figurer dans un site internet de ThProNE. Le GT propose ainsi le « cahier des charges » (rubriques) suivant:

- Compagnies
- Personnes
- Agenda
- Formation (stage, atelier, cours, etc.)
- « Magasin général » (mutualisation des biens et services)
- Politique culturelle (dossiers et démarches en cours)
- Newsletter périodique
- Espace d'échange d'idées et de dialogue
- ...

Remarques

- Beaucoup de ces rubriques pourraient être hébergées sur des sites déjà existants (comedien.ch) ou prochainement existants (culturcom.ne).
- Dans tous les cas le site de ThProNE doit être étroitement lié à d'autres sites internet d'associations proches
- Flux d'information: l'idée est de garantir le flux d'information entre les sites déjà existants (sites personnels, site de compagnies, agendas en ligne déjà existants), le futur site de Culturcom.ne et l'éventuel site propre de ThProNE. Concrètement, un élément introduit ou modifié sur un site serait répercuté automatiquement sur les autres sites.
- Les flux:
 - Compagnies (source: site compagnie, comedien.ch)
 - Personnes (source: Site personnel, comedien.ch)
 - Agenda (source: Culturoscopie.ch, *site compagnie, site personnel*)
 - Formation (stage, atelier, cours, etc.) (via Culturecom.ne)
 - « Magasin général » (via Culturecom.ne)
 - Politique culturelle (dossiers et démarches en cours) A PRECISER
 - Newsletter périodique A PRECISER
 - Espace d'échange d'idées et de dialogue A PRECISER

La question qui se pose: ThProNE doit-il créer son propre site internet (option « voisin-maison-d'à-côté-du-bâtiment-Culturcom.ne ») ou avoir son site (sa page) dans le site de culturcom.ne (« option-appartement-dans-l'immeuble-Culturcom »)?

Discussion, avis exprimés:

- L'option « appartement » va dans le sens d'une fédération des acteurs culturels NE (PV)
- Les arts visuels ont déjà fait un site magnifique. Voudront-ils entrer dans un « nouvel appartement »? (AF)
- C'est une question de moyen. Les autorités NE appelées à soutenir Culturcom.ne souhaiteront peut-être pas soutenir la création d'autres sites (VH)
- Culturcom.ne ne pourra jamais remplacer les sites des compagnies (VV)
- Le travail de lobbying de ThProNE n'a peut-être pas sa place dans un site général comme Culturcom.ne (DJ)
- Les compagnies doivent avoir une identité propre (VV)
- La fédération de tous au sein d'un site général, ça pourrait ressembler à des boîtes aux lettres dans le hall d'un immeuble (toutes semblables) mais correspondant à des appartements aux intérieurs très différents (VH)

Décision:

Le GT « Promotion » va poursuivre la discussion en son sein et évaluer précisément les forces et les faiblesses des options « voisin » et « appartement ».

5.3. 2. Film « Vidéomaton du théâtre neuchâtelois » de Camille De Pietro

Le GT a fixé des pistes pour l'exploitation du film. Celui-ci a déjà été diffusé sur le site de la FRAS (Fédération romande des arts de la scène) et sur le site de comédien.ch.

5.4. Rapport d'activité du GT « Formation continue »

Le GT a travaillé trois types de manifestations: stages, labo et entraînement.

5.4.1. Stage

Un stage sera donné par la chorégraphe Joëlle Bouvier, du 4 au 9 mars 2019 à l'Espace Sud à Neuchâtel, pendant la Fête du Théâtre. Le stage est ouvert aux pros du théâtre, de la danse et des arts apparentés. Priorité sera accordée à des personnes actives régulièrement dans le canton. Une « Fenêtre sur stage » sera proposée au public le samedi après-midi 9 mars.

5.4.2. Labo

Principe: un thème est proposé au départ (p.ex « le silence »). Un nombre de séances et une périodicité (p.ex. 1 fois par semaine) sont fixées pour une période donnée. Pas de rémunération, pas de frais de participation.

Par Labo, il faut un « lanceur » qui suscite le thème, anime la première séance et assume un rôle de médiateur par la suite. Les séances suivantes sont animées par des participants qui apportent leur propre éclairage sur la problématique. Chacun participe en proposant sa vision, d'où enrichissement réciproque.

Les participants s'inscrivent et se préparent chacun de leur côté en fonction du thème. Au besoin des spécialistes peuvent être conviés à faire une intervention.

- ThProNE offre un cadre pour le labo (organisation, calendrier, lieu). Eventuellement aussi: thématique.
- Les participants (membres ou non-membres) s'inscrivent et s'engagent à venir en principe chaque fois
- Durée envisagée: 6 séances d'une demi-journée réparties sur 3 mois. A discuter.

5.4.3. Entraînements

Ateliers réguliers portant sur des aspects divers de la profession (échauffement, exercices de base, technique particulière, travail sur une pièce, voix, bobologie du spectacle... etc.).

L'animation de ces ateliers est assurée sur une base volontaire dans un esprit d'échanges et d'expériences. Pas de rémunération, pas de frais de participation.

- ThProNE propose une grille/agenda pour une période donnée: un moment (p. ex. Les lundis matin) et un lieu (en alternance à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds), un responsable du training de chacune des séances prévues pendant la période.
- Durée d'une séance: 1h30 à 2h
- Participation libre. Ouvert aux membres et non-membres.
- Lieu: possibilités à l'inter.du.mitan à La Chaux-de-Fonds. Pour Neuchâtel: à voir.

Discussion sur « labos » et « entraînements »:

- Ne devrait-on pas nous concentrer sur la politique culturelle? Ok pour un stage, mais les ateliers volontaires du type « labo » et « entraînement » s'essouffent souvent avant terme (IM)
- ThProNE est déchargé du gros du travail sur les Etats-Généraux. Des pratiques du genre Labo et « entraînement » ont lieu ailleurs avec succès. ThProNE propose une structure pour garantir un suivi (AF)
- Il y a 3 à 4 fois plus de comédiens dans le canton qu'il y a 15 ans. « Labos » et « entraînements » font sens (VH)
- Le principe « je donne, je reçois », c'est bien (VV)
- Les non-membres devraient payer une petite participation (plusieurs)
- Pour le « labo » un nombre de séances plus petit (p.ex. 3) serait plus réaliste, au vu des emplois du temps des participants potentiels (TL)
- Eviter des engagements sur de trop longues périodes (VH)
- « Labos » : le thème doit être donné tôt à l'avance pour permettre une bonne préparation (TL)
- Je crois moins aux entraînements qu'aux « labos (VH)
- Nous sommes très favorables à ces entraînements (DJ, VV)
- Nous pourrions constituer un « réservoir » d'entraînements et d'entraîneurs » (VV)
- Il serait bien que les entraîneurs travaillent en tandem de manière à garantir une bonne continuité (DJ)

Décision

Le GT « Formation continue » va continuer la réflexion en son sein. Il développera pour les « labos » et les « entraînements » un modèle assurant un maximum de souplesse et une bonne fréquentation.

6. Modification des statuts

AF lit l'ensemble des modifications que le comité propose à l'assemblée générale.
(cf pièce jointe: statuts anciens et statuts modifiés).

L'ensemble des modifications est acceptée à l'unanimité.

Pour l'essentiel:

- ThProNE s'ouvre aux personnes morales (compagnies)
- Peuvent devenir membre des personnes ou compagnies non résidentes dans le canton mais y travaillant régulièrement.

7. Elections

Comité

L'assemblée élit par acclamation les personnes suivantes au comité: Aurore Faivre (présidente), Muriel Matile, Dominique Bourquin, Nadège Guenot, Françoise Boillat et Philippe Vuilleumier

Vérification des comptes

L'assemblée élit Christiane Margraitner et Vincent Held à la vérification des comptes.

8. Divers

- IM propose que ThProNE mette sur pied un atelier pour la création de site internet.
- AW souhaite que le comité aborde la question du Dropbox. Le comité le fera.
- AW rappelle que la Migros soutient financièrement les « Bureaux culturels »

PV:PV

29.11.2018

Annexe:

Statuts anciens

Statuts modifiés au 24.11.2018

